Lyon, le 16 juillet 2012. **Le jeudi 19 juillet marquera le 30e anniversaire de Handicap International. Présente sur le théâtre des principaux désastres humanitaires, l'ONG incarne aujourd'hui la volonté d'intervenir aux côtés des personnes vulnérabilisées par une catastrophe, un conflit ou une extrême précarité. A la tête de plus de 320 projets dans près de 60 ans pays, l'association a su évoluer et se structurer pour répondre aux nouveaux enjeux humanitaires posés par la multiplication des catastrophes, la dégradation de la sécurité et l'approfondissement des situations de grande pauvreté. Son ambition : rester présente sur les fronts de l'urgence, tout en ancrant son action dans la durée.**

En 1982, Handicap International est née de l'initiative de deux médecins français et leurs compagnes, engagés auprès des centaines de milliers de réfugiés cambodgiens. Fuyant éperdument le régime de terreur des Khmers Rouges et l'occupation de leur pays par les troupes vietnamiennes, ils constituaient d'immenses campements de fortune le long de la frontière thaïlandaise. Parmi eux erraient 6 000 amputés, principalement victimes de mines antipersonnel, étrangement privés d'une aide humanitaire spécifique, en dépit d'un impressionnant déploiement de secours internationaux. C'est pour leur venir en aide que Jean-Baptiste et Marie Richardier, rejoints par Claude et Marie-Eve Simonnot créent l'association. S'appuyant sur les compétences des réfugiés et les matériaux disponibles localement, en quelques mois ils ouvriront 17 ateliers de fabrication de prothèses artisanales qui tourneront à plein régime pendant les 13 années que durera la présence des réfugiés. « *Notre réussite doit beaucoup à cette situation extrême* » se souvient Jean-Baptiste Richardier, aujourd'hui Directeur général du réseau fédéral. « *Pour tous le besoin était absolument évident ; c'est pour cette raison que l'efficacité du service rendu a été perçue comme spectaculaire* ».

Cambodge, Roumanie, Rwanda, Sierra Leone, Haïti… depuis cette époque fondatrice, les équipes de Handicap International ont accompagné les populations touchées par les plus graves catastrophes écologiques ou d'origine humaine de ces dernières décennies. Apportant son soutien en priorité aux personnes handicapées et à leur famille, et plus largement aux populations vulnérabilisées par ces épreuves et confrontées au quotidien à des difficultés majeures, l'association a progressivement diversifié ses activités : couverture des besoins de base en urgence, soins aux blessés, appareillage et réadaptation, mais aussi protection maternelle et infantile, soutien aux familles confrontées au VIH-Sida et à l'exclusion, prévention de la violence armée, prévention routière… Sans oublier les projets d'insertion scolaire ou économique, de formation de compétences locales, de soutien aux associations communautaires.

Fort de son engagement et de sa légitimité sur le terrain, le réseau Handicap International s'est engagé avec succès dans le combat pour l'interdiction des mines antipersonnel. A partir de 1992, l'ONG dénonce « *un massacre programmé et l'inaction des Etats* », fonde avec cinq autres ONG la Campagne Internationale pour Interdire les Mines et s'implique dans des opérations de déminage et de dépollution. Cette détermination aboutit en 1997 au Traité d'Ottawa - regroupant aujourd'hui la signature des 162 Etats ayant renoncé aux mines antipersonnel - et à la reconnaissance du Prix Nobel de la Paix pour les ONG de la campagne. Ces mêmes ONG seront encore à l'origine du Traité d'Oslo - entré en vigueur en 2010 - qui interdit les bombes à sous-munitions, un autre type d'arme conventionnelle indiscriminée par nature, et dont l'écrasante majorité des victimes sont des civils longtemps après la fin des hostilités.

Au fil du temps, l'association fondatrice s'est transformée en une véritable organisation internationale, structurée pour contribuer à relever les défis de solidarité et d'accompagnement social des populations les plus fragiles, dans les suites des conflits armés et des catastrophes naturelles ; mais aussi pour faire face aux conséquences de la pauvreté et son cortège de carences qui frappent les structures de santé et les systèmes sociaux ; pour intensifier ses différentes actions dans le champ de la prévention des risques parmi les principales causes de handicap ; pour mener enfin les combats militants qui favorisent l'accès des personnes handicapées à tous leurs droits.

Handicap International, est aujourd'hui constituée de huit associations nationales implantées en Allemagne, en Belgique, au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Grande Bretagne, au Luxembourg et en Suisse. Afin d'élargir leur impact, garantir leur indépendance financière et renforcer leur liberté d'entreprendre, ces huit associations nationales sont structurées au sein d'une Fédération, un réseau capable de mobiliser des ressources privées et publiques en constante augmentation, d'influencer les choix des bailleurs de fond, de sensibiliser le grand public, et de recruter des spécialistes du monde entier.